

# NOTE



Date : 22 décembre 2016  
Réf : Note DRH/2016-41/PBD/FM/EG

**A L'ATTENTION DE** L'ensemble du personnel de MISTRAL Habitat

**DE LA PART DE** Monsieur Philippe BRUNET-DEBAINES,  
Directeur Général

**Objet** : Gestion des demandes du personnel à la Direction des Ressources Humaines.

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la réorganisation en cours de l'ensemble des directions et des services de MISTRAL Habitat, et suite au 2<sup>ème</sup> diagnostic sur les risques psychosociaux qui a concerné notamment le personnel des ressources humaines, j'ai décidé, en collaboration avec les membres du service concerné, de mettre en place une nouvelle organisation du travail de la direction des ressources humaines, et ce à compter du **12 janvier 2017** afin de permettre de dégager la disponibilité nécessaire à la conduite de la mise en place de la réorganisation des services en cours.

En effet, la charge de travail de cette direction étant de plus en plus importante, et les missions confiées à son personnel de plus en plus diverses dans des domaines d'intervention qui demandent une technicité croissante, les agents et salariés des Ressources Humaines ne peuvent plus, à ce jour, répondre aux nombreuses sollicitations journalières du personnel de notre Organisme.

Aussi, afin de pouvoir assurer un meilleur service aux personnels et que vous puissiez être reçus et/ou accompagnés par le service des ressources humaines dans des conditions optimales, je vous informe que **le service RH sera disponible UNIQUEMENT LE MATIN DE 8 H 00 à 12 H 00.**

Les après midi seront consacrés aux traitements administratifs et aux entretiens programmés (téléphoniques ou physiques) qui nécessitent un minimum de concentration et de confidentialité.

Dans les faits, et afin d'améliorer le service rendu par la direction des ressources humaines à l'ensemble du personnel de MISTRAL Habitat, il vous est demandé :

- d'utiliser comme habituellement la messagerie interne et/ou les fiches de liaison pour les demandes adressées au service ressources humaines ;
- que des rendez-vous téléphoniques ou individuels soient pris avec les interlocuteurs RH pour les demandes nécessitant une certaine technicité afin de pouvoir les traiter dans la sérénité et les analyser préalablement de façon à apporter la réponse adaptée ;

En dehors du créneau d'horaires ci-dessus, vos interlocuteurs RH spécialisés ne prendront pas les appels et ne recevront pas le personnel sauf sur rendez-vous. Une permanence téléphonique sera assurée par le secrétariat de direction de service pour les urgences, les relations avec nos interlocuteurs extérieurs, ainsi que pour les responsables.

Vos interlocuteurs RH, pilotés par le Responsable de service, Monsieur Eric GERENT, sont spécialisés par domaine d'activité, il vous est demandé de tenir compte de cette spécialisation pour vos demandes afin ne pas surcharger les messageries des agents et d'orienter vos demandes selon les domaines d'activité pour vous apporter une réponse adaptée :

**Madame Lise REBOUL**

- Gestion des absences et du logiciel XTIMES
- Médecine du travail
- Gestion des stagiaires
- Médailles du travail
- Secrétariat de direction (demande de RDV,...)

**Madame Michèle MICALEFF**

- Gestion des carrières (FPT)
- Gestion de la paie
- Gestion des dossiers maladie (accidents du travail, comité médical, commission de réforme)
- Dossiers de retraite

**Madame Sophie CARTON**

- Gestion des emplois (Privés) : embauches, appels à candidatures, départs, vie et évolution du contrat de travail
- Gestion de la paie

**Madame Sandrine PASTOR**

- Gestion de la formation
- Préparation aux concours et examens
- Contrats complémentaire santé et prévoyance

Un service de dématérialisation est par ailleurs en phase de mise en place afin d'optimiser les traitements : gestion des demandes d'absences, tickets restaurants.

Une étude est également en cours pour la dématérialisation des bulletins de paie, création d'un coffre fort électronique individuel...

Comptant sur votre compréhension et dans le souci de vous accompagner au quotidien,

Le Directeur Général



Philippe BRUNET-DEBAINES